

SICECO TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR

Qui sommes-nous ?

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, c'est-à-dire la mutualisation des moyens, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

Je prends rendez-vous
avec un technicien du
SICECO

03 80 50 99 20
contact@siceco.fr

Plus d'informations
sur www.siceco.fr



@SICECO21
Suivez nous sur Twitter !

<https://twitter/SICECO21>

Le service public des énergies en Côte-d'Or

LES CONSEILS « ÉNERGIE » DU SICECO

AOÛT 2017

VOTRE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ EST-ELLE DE QUALITÉ ?

L'intensité lumineuse de vos ampoules en fonctionnement diminue ? Vos appareils électroménagers tournent au ralenti ou se mettent en sécurité (plaque de cuisson, PAC, ...) ? Vous ne pouvez pas faire fonctionner votre four en même temps que votre lave-vaisselle ?

Vous subissez probablement des chutes de tension électrique !

Comment s'en assurer ?

Vérifiez tout d'abord, avec votre électricien, que la puissance électrique souscrite dans votre abonnement est suffisante ou que vos appareils électriques sont bien répartis pour équilibrer votre réseau domestique.

Sinon, le SICECO peut, **gratuitement**, poser des enregistreurs de tension afin de mesurer, à votre domicile, la qualité de l'électricité fournie par le réseau.

Pendant **1 semaine**, ce petit appareil va être raccordé sur votre installation électrique pour enregistrer les valeurs de tension.

Quelles solutions ?

Si l'enregistreur révèle une contrainte de tension, le SICECO étudiera avec Enedis (anciennement ERDF) comment procéder au renforcement du réseau électrique afin d'améliorer la qualité de votre fourniture.

Qui paie ?

Ces travaux sont financés par les fonds FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) qui assurent le financement des travaux sur les réseaux des zones rurales, plus longs et plus coûteux que les réseaux urbains.



territoire
d'énergie
CÔTE-D'OR